

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES BESOINS
EN MATIÈRE D'AIDE PERSONNELLE

FEUILLE D'ACCOMPAGNEMENT

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VICTIME

Demande n° _____

Nom : _____

Âge : _____

Date de la blessure : _____

Type de blessure : _____

Date du congé de l'hôpital : _____ Sans objet

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATEUR

Nom : _____

Titre : Ergothérapeute Gestionnaire de cas de la Société
 Infirmière d'assurance publique du Manitoba
 Gestionnaire de cas externe Autre (précisez) : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATION

Date de l'évaluation : _____

Première évaluation

Suivi

Autre évaluation à effectuer le : _____

Signature de l'évaluateur

Organisme

L'évaluation a été effectuée en ma présence et m'a été expliquée par _____, J'ai le droit de demander une révision de la décision prise par mon gestionnaire de cas d'après la présente évaluation (comme le prévoit l'article 170 de la *Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba*).

Signature de la victime

Date

PROFIL DE LA VICTIME

Renseignements et antécédents médicaux

Besoins d'aide pour les soins personnels avant l'accident

Milieu social

Milieu physique

Situation professionnelle (travail ou études)

Autres

Recommandations

DIRECTIVES CONCERNANT LE RAPPORT D'ÉVALUATION FONCTIONNELLE SUR LES ACTIVITÉS LIÉES AUX SOINS PERSONNELS

Directives concernant la section 1 du rapport d'évaluation fonctionnelle

Commentez chaque activité du rapport en suivant les directives données ci-dessous.

Chacune des activités mentionnées dans la section 1 du rapport est divisée en plusieurs parties. Par exemple, la première activité, soit « Préparation des repas : déjeuner », comprend cinq parties et la première est « Sortir et utiliser les aliments et les ustensiles nécessaires à la préparation des repas ».

Activités de niveau 1 – Tâches domestiques et déplacements dans la collectivité							
1. Préparation des repas : déjeuner. Préparer son propre déjeuner de façon sécuritaire et effectuer les tâches connexes, y compris sortir les aliments, mettre le couvert et nettoyer.							Autonome <input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
1.1 Sortir et utiliser les aliments et les ustensiles nécessaires à la préparation des repas							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							

Autonome Autonome

Si la victime est capable de faire l'activité de façon sécuritaire, convenable et efficace sans ressentir de douleur ni avoir besoin d'une aide physique ou verbale, cochez la case « Autonome » pour l'activité en question.

Si la victime est capable de faire une partie de l'activité de façon sécuritaire, convenable et efficace sans ressentir de douleur ni avoir besoin d'une aide physique ou verbale, cochez la case « Autonome » pour la partie de l'activité en question.

Vous n'avez pas à inscrire de commentaires lorsque cette case est cochée.

Sans objet

Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
------------	---	---	---	---	---	---	---

Si une activité ne s'applique pas à la victime, encerclez le chiffre qui convient dans la ligne « Sans objet ». Les chiffres signifient ce qui suit :

- 1) La victime n'a pas besoin de faire cette activité ou n'en retire aucun avantage (précisez).
- 2) La victime n'avait pas l'habitude de faire cette activité avant l'accident.
- 3) C'est une activité qu'une personne de cet âge n'a pas l'habitude de faire.
- 4) Un autre organisme ou établissement se charge de satisfaire ce besoin.
- 5) La victime avait besoin d'aide auparavant et ce besoin d'aide est demeuré le même après l'accident.
- 6) Le besoin n'est pas lié à l'accident même s'il s'est manifesté après l'accident.
- 7) Autre raison (précisez)

Commentaires

1.1 *Sortir et utiliser les aliments et les ustensiles nécessaires à la préparation des repas*

Autonome

Commentaires :

Les commentaires doivent préciser l'aide nécessaire pour une activité ou une partie d'activité. Dans la case prévue à cette fin, veuillez inscrire les commentaires utiles concernant les points ci-dessous pour expliquer l'aide nécessaire.

- La victime avait-elle besoin d'aide pour faire l'activité ou une partie de l'activité avant l'accident et ses besoins ont-ils augmenté à la suite de l'accident?
- Des adaptations à l'environnement ou des aides à la mobilité sont-elles nécessaires pour permettre à la victime de faire l'activité ou une partie de l'activité?
- La victime a-t-elle besoin d'une aide physique ou verbale pour certaines parties de l'activité?
- La victime dépend-elle complètement d'une aide physique ou verbale pour toute l'activité?
- La victime ressent-elle de la douleur lorsqu'elle fait l'activité ou une partie de l'activité?

Directives concernant la section 2 du rapport d'évaluation fonctionnelle

La section 2 du rapport d'évaluation fonctionnelle est remplie uniquement pour les victimes ayant besoin de surveillance en plus de l'aide prévue à la section 1.

Veuillez justifier le besoin de surveillance et inscrire le nombre d'heures de surveillance nécessaires en plus de celles consacrées aux activités prévues à la section 1.

Surveillance des enfants

Les frais liés à la surveillance des enfants ne sont admissibles que si l'enfant a besoin de plus de surveillance que la normale compte tenu de son âge et de son état de santé avant l'accident. La surveillance de nuit n'est offerte que si elle est nécessaire pour des raisons médicales.

Exemples :

- Si un enfant d'âge préscolaire fréquente habituellement une garderie mais ne peut plus le faire en raison de ses blessures et que le parent ou le tuteur doit embaucher une gardienne spécialisée pour pouvoir aller travailler, le salaire de cette gardienne est admissible.
- Si un parent ou un tuteur doit accompagner un autre enfant à des activités après l'école mais qu'il ne peut emmener l'enfant blessé, contrairement à ce qu'il ferait normalement, en raison des blessures de ce dernier, les frais liés à la surveillance nécessaire pendant que le parent s'occupe de son autre enfant sont admissibles.

Directives concernant l'échelle de développement

L'échelle de développement sert à déterminer l'admissibilité à l'aide financière des enfants de moins de 16 ans en ce qui concerne les activités mentionnées à la section 1 du rapport d'évaluation fonctionnelle. L'âge indiqué dans la colonne « Âge de l'enfant (en années) » correspond à l'âge minimum auquel l'enfant devient admissible à une aide financière pour une activité.

Section 1 – Activités liées aux soins personnels

Veillez préciser dans quelle mesure l'enfant est capable de faire les activités pour lesquelles une aide financière pourrait lui être accordée.

- Remarque – S'il n'a pas atteint l'âge indiqué dans la colonne, l'enfant n'est pas admissible à une aide financière pour l'activité en question, et il faut encercler le chiffre 3 dans la ligne « Sans objet ».
- Si l'enfant ne faisait pas l'activité avant l'accident, aucune aide financière ne peut être accordée et il faut encercler le chiffre 2 dans la ligne « Sans objet ».

Section 1 – Activités liées aux soins personnels	Âge de l'enfant (en années)
Activités de niveau 1 – Tâches domestiques et déplacements dans la collectivité	
1. Préparation des repas : déjeuner	12 +
2. Préparation des repas : dîner	12 +
3. Préparation des repas : souper	12 +
4. Petits travaux ménagers	16 +
5. Gros travaux ménagers	16 +
6. Lessive	16 +
7. Travaux extérieurs	16 +
8. Sorties dans la collectivité	16 +
9. Gestion financière	16 +
Activités de niveau 2 – Mobilité et autonomie	
10. Déplacements : lit	2 ½ +
11. Déplacements : véhicule	2 ½ +
12. Déplacements : deux personnes ou lève-patient Hoyer	s. o.
13. Mobilité à l'intérieur du domicile	9 +
14. Utilisation d'un escalier	1 ½ +
15. Accès à l'extérieur du domicile	2 ½ +
16. Alimentation	3 +
17. Toilette	4 +
18. Habillage et déshabillage	5 +
19. Installation d'une orthèse ou d'une prothèse	5 +
20. Bain ou douche	4 +
21. Élimination	2 ½ +
Activités de niveau 3 – Soins liés à l'élimination intestinale ou urinaire	
22. Couche-culotte, cathéter et extraction manuelle des fécalomes	s. o.

RAPPORT D'ÉVALUATION FONCTIONNELLE

Section 1 – Activités liées aux soins personnels

Activités de niveau 1 – Tâches domestiques et déplacements dans la collectivité

1. Préparation des repas : déjeuner – Préparer son propre déjeuner de façon sécuritaire et effectuer les tâches connexes, y compris sortir les aliments, mettre le couvert et nettoyer. Autonome

Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
------------	---	---	---	---	---	---	---

1.1 Sortir et utiliser les aliments et les ustensiles nécessaires à la préparation des repas Autonome

Commentaires :

1.2 Préparer les aliments Autonome

Commentaires :

1.3 Mettre le couvert (y compris servir le repas) Autonome

Commentaires :

1.4 Nettoyer (y compris faire la vaisselle et nettoyer les comptoirs) Autonome

Commentaires :

1.5 Autres

Commentaires :

2. Préparation des repas : dîner – Préparer son propre dîner de façon sécuritaire et effectuer les tâches connexes, y compris sortir les aliments, mettre le couvert et nettoyer. Autonome

Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
------------	---	---	---	---	---	---	---

2.1 Sortir et utiliser les aliments et les ustensiles nécessaires à la préparation des repas Autonome

Commentaires :

2.2 Préparer les aliments Autonome

Commentaires :

2.3 Mettre le couvert (y compris servir le repas) Autonome

Commentaires :

2.4 Nettoyer (y compris faire la vaisselle et nettoyer les comptoirs) Autonome

Commentaires :

2.5 Autres

Commentaires :

3. Préparation des repas : souper – Préparer son propre souper de façon sécuritaire et effectuer les tâches connexes, y compris sortir les aliments, mettre le couvert et nettoyer (si le repas principal de la victime n'est pas le souper, veuillez le préciser). Autonome

Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
------------	---	---	---	---	---	---	---

3.1 Sortir et utiliser les aliments et les ustensiles nécessaires à la préparation des repas Autonome

Commentaires :

3.2 Préparer les aliments								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
3.3 Mettre le couvert (y compris servir le repas)								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
3.4 Nettoyer (y compris faire la vaisselle et nettoyer les comptoirs)								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
3.5 Autres								
Commentaires :								
4. Petits travaux ménagers – Exécuter des tâches telles que balayer, épousseter et mettre de l'ordre.								Autonome <input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
4.1 Épousseter								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
4.2 Balayer								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
4.3 Mettre de l'ordre (p. ex., ramasser les vêtements qui traînent)								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
4.4 Autres								
Commentaires :								
5. Gros travaux ménagers – Exécuter des tâches telles que passer l'aspirateur, laver les planchers, sortir les ordures, nettoyer les appareils électroménagers et les salles de bains et faire les lits, y compris faire le grand ménage annuel, à savoir nettoyer les fenêtres, les murs, les plafonds, les rideaux et les tapis.								Autonome <input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
5.1 Passer l'aspirateur								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
5.2 Faire les lits								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
5.3 Laver les planchers								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
5.4 Sortir les ordures								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
5.5 Nettoyer les appareils électroménagers et les salles de bains								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
5.6 Autres								
Commentaires :								

6. Lessive – Se rendre jusqu'aux appareils, s'en servir et exécuter des tâches comme porter un panier à linge, sortir la lessive des appareils et repasser ainsi que plier les vêtements propres.							Autonome <input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
6.1 Se rendre jusqu'aux appareils							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							
6.2 Porter un panier à linge							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							
6.3 Mettre la lessive dans les appareils et la sortir							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							
6.4 Repasser les vêtements							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							
6.5 Plier les vêtements							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							
6.6 Autres							
Commentaires :							
7. Travaux extérieurs – Exécuter des tâches d'entretien extérieur telles que ratisser les feuilles, tondre le gazon, pelleter la neige, couper du bois (à condition que le bois soit la principale source de chauffage) et nettoyer les gouttières. Il doit s'agir de travaux essentiels et non pas de nature esthétique. Sont notamment exclus la peinture ainsi que l'entretien de la piscine.							Autonome <input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
7.1 Ratisser les feuilles							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							
7.2 Tondre le gazon							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							
7.3 Nettoyer les gouttières							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							
7.4 Pelleter la neige							Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :							
7.5 Autres							
Commentaires :							

8. Sorties dans la collectivité – Sortir afin d'aller acheter des articles pour la maison et pour soi, comme des provisions, des vêtements, des objets de quincaillerie et du matériel, d'utiliser des services publics et de se rendre dans des établissements des alentours (p. ex., une banque, un magasin ou un centre communautaire), d'aller faire des courses et de se rendre chez le médecin ou à des rendez-vous pour obtenir des soins personnels. Il faut tenir compte de la capacité de la victime d'utiliser au besoin le transport en commun pour ses sorties dans la collectivité.							Autonome	<input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
8.1 Aller faire des courses (p. ex., se rendre à un magasin, se déplacer à l'intérieur et prendre des articles sur les tablettes)							Autonome	<input type="checkbox"/>
Commentaires :								
8.2 Transporter des articles (dans un chariot ou d'une autre façon)							Autonome	<input type="checkbox"/>
Commentaires :								
8.3 Payer des articles							Autonome	<input type="checkbox"/>
Commentaires :								
8.4 Indiquez les services publics, les magasins des alentours ainsi que les cliniques et les établissements de soins personnels qu'utilise la victime.								
Commentaires :								
8.5 Aide nécessaire pour faire l'activité (p. ex., transport ou surveillance)							Autonome	<input type="checkbox"/>
Commentaires :								
8.6 Autres								
Commentaires :								
9. Gestion financière – Se procurer de l'argent, effectuer des opérations en se rendant dans un établissement financier ou par d'autres moyens et gérer son budget de façon autonome.							Autonome	<input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
9.1 Effectuer des opérations financières							Autonome	<input type="checkbox"/>
Commentaires :								
9.2 Autres								
Commentaires :								
Activités de niveau 2 – Mobilité et autonomie								
10. Déplacements : lit – Se mettre au lit, se lever du lit, changer de position, se tourner ou se soulever pour s'asseoir.							Autonome	<input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
10.1 Se mettre au lit et se lever							Autonome	<input type="checkbox"/>
Commentaires :								

10.2 Changer de position (se placer sur le ventre, sur le dos ou sur le côté) et se retourner (180 degrés)								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
10.3 Se soulever pour s'asseoir								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
10.4 Autres								
Commentaires :								
11. Déplacements : véhicule – Monter et s'installer dans un véhicule, boucler sa ceinture, ranger les aides à la mobilité et sortir d'un véhicule.								Autonome <input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
11.1 Monter dans un véhicule et en sortir								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
11.2 Ranger les aides à la mobilité								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
11.3 Manier la ceinture de sécurité								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
11.4 Veuillez indiquer si un service de transport adapté est utilisé.								
Commentaires :								
12. Déplacements : deux personnes ou lève-patient Hoyer – Utiliser un lève-patient Hoyer ou un lève-personne fixé au plafond ou se faire aider par deux personnes pour se déplacer.								Autonome <input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
12.1 Indiquez le type de lève-patient utilisé pour la victime.								
Commentaires :								
13. Mobilité à l'intérieur du domicile – Accéder à tous les appareils ménagers (tels qu'un téléviseur, un téléphone, un radio-réveil, un ordinateur et un thermostat) et se soulever pour, par exemple, passer d'un fauteuil roulant à une chaise ou un divan.								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
13.1 Utiliser des appareils ménagers								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
13.2 Se déplacer de façon générale								Autonome <input type="checkbox"/>
Commentaires :								
13.3 Autres								
Commentaires :								
14. Utilisation d'un escalier – Monter et descendre un escalier intérieur à son domicile.								Autonome <input type="checkbox"/>
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	

14.1 Monter ou descendre un escalier intérieur à son domicile. Autonome <input type="checkbox"/>							
Commentaires : (Veuillez préciser le nombre de marches que la victime est capable de monter ou de descendre par elle-même.)							
14.2 Autres							
Commentaires :							
15. Accès à l'extérieur du domicile – Monter et descendre un escalier extérieur ou une rampe d'accès menant au domicile. Autonome <input type="checkbox"/>							
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
15.1 Monter ou descendre un escalier extérieur ou une rampe d'accès menant au domicile Autonome <input type="checkbox"/>							
Commentaires : (Veuillez préciser le nombre de marches que la victime est capable de monter ou de descendre par elle-même.)							
15.2 Autres							
Commentaires :							
16. Alimentation – Se servir des ustensiles (modifiés, adaptés ou ordinaires) nécessaires pour porter des aliments ou des boissons à sa bouche une fois que le repas est servi. Peut s'entendre également de l'utilisation de matériel spécial comme une sonde nasogastrique ou une gastrostomie. L'installation de ce matériel ne fait pas partie de l'alimentation mais est prise en compte dans la préparation des repas. Autonome <input type="checkbox"/>							
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
16.1 Se servir d'ustensiles (pour porter des aliments à sa bouche ou les couper) Autonome <input type="checkbox"/>							
Commentaires :							
16.2 Porter une boisson à sa bouche Autonome <input type="checkbox"/>							
Commentaires :							
16.3 Matériel spécial (p. ex., une sonde nasogastrique) Sans objet <input type="checkbox"/>							
Commentaires :							
16.4 Autres							
Commentaires :							
17. Toilette – Assurer son hygiène buccale, se coiffer (sauf se laver les cheveux), se laver les mains et le visage, se raser, se tailler les ongles, se maquiller et se servir des objets nécessaires. Autonome <input type="checkbox"/>							
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
17.1 Assurer son hygiène buccale Autonome <input type="checkbox"/>							
Commentaires :							
17.2 Se raser Autonome <input type="checkbox"/>							
Commentaires :							
17.3 Se coiffer Autonome <input type="checkbox"/>							
Commentaires :							
17.4 Se tailler les ongles (doigts et orteils) Autonome <input type="checkbox"/>							
Commentaires :							

17.5 Se laver les mains et le visage							Autonome <input type="checkbox"/>	
Commentaires :								
17.6 Se maquiller							Autonome <input type="checkbox"/>	
Commentaires :								
17.7 Autres								
Commentaires :								
18. Habillage et déshabillage – Préparer ses vêtements, mettre les vêtements et les accessoires pour la partie inférieure et la partie supérieure du corps, mettre les bas et attacher les agrafes, les boutons, les fermetures éclair, le soutien-gorge et les chaussures.							Autonome <input type="checkbox"/>	
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
18.1 Sortir ses vêtements							Autonome <input type="checkbox"/>	
Commentaires :								
18.2 Mettre les vêtements et les accessoires pour la partie inférieure du corps (les bas, les chaussettes et les chaussures)							Autonome <input type="checkbox"/>	
Commentaires :								
18.3 Mettre les vêtements et les accessoires pour la partie supérieure du corps (y compris le soutien-gorge)							Autonome <input type="checkbox"/>	
Commentaires :								
18.4 Attacher les agrafes, les boutons et les fermetures éclair							Autonome <input type="checkbox"/>	
Commentaires :								
18.5 Autres								
Commentaires :								
19. Installation d'une orthèse ou d'une prothèse – Mettre ou enlever une orthèse ou une prothèse, y compris appliquer un onguent ou mettre en place un vêtement de soutien nécessaire à l'utilisation de la prothèse ou de l'orthèse. Il peut s'agir notamment d'écharpes, d'attelles, de bretelles ou de bandages de contention. Le remplacement de fournitures médicales jetables, comme les pansements et les culottes sanitaires, n'est pas compris.							Autonome <input type="checkbox"/>	
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7	
19.1 Indiquez le type d'orthèse ou de prothèse utilisé								
Commentaires :								

20. Bain ou douche – Se laver, se rincer et se sécher le corps et les cheveux, que ce soit dans une baignoire ou une douche ou en faisant sa toilette à l'éponge dans un lit, y compris entrer dans la baignoire ou la douche et en sortir. Reportez-vous à l'activité n° 12, « Déplacements : deux personnes ou un lève-patient Hoyer », pour les victimes qui ont besoin de ce type d'aide.							Autonome	<input type="checkbox"/>	
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7		
20.1 Se préparer à se laver (régler les robinets et placer ses vêtements)							Autonome	<input type="checkbox"/>	
Commentaires :									
20.2 Entrer dans la baignoire ou la douche et en sortir							Autonome	<input type="checkbox"/>	
Commentaires :									
20.3 Se laver et se rincer (le corps et les cheveux)							Autonome	<input type="checkbox"/>	
Commentaires :									
20.4 Se sécher (le corps et les cheveux)							Autonome	<input type="checkbox"/>	
Commentaires :									
20.5 Autres									
Commentaires :									
21. Élimination – S'asseoir sur la toilette et se relever, assurer une bonne hygiène de ses parties génitales et de la région du périnée (prendre et utiliser du papier hygiénique), changer de culotte sanitaire et ajuster ses vêtements. S'entend également de l'utilisation d'un urinal ou d'un bassin hygiénique. Il n'est pas obligatoire d'aller dans une salle de bains; une chaise d'aisance peut être utilisée. Est assimilé à l'élimination le fait de vider la chaise d'aisance, le bassin hygiénique, la poche pour colostomie ou l'urinal.							Autonome	<input type="checkbox"/>	
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7		
21.1 S'asseoir sur la toilette et se relever							Autonome	<input type="checkbox"/>	
Commentaires :									
21.2 Hygiène des parties génitales et de la région du périnée (prendre et utiliser du papier hygiénique)							Autonome	<input type="checkbox"/>	
Commentaires :									
21.3 Utilisation de matériel spécial (urinal ou bassin hygiénique)							Autonome	<input type="checkbox"/>	
Commentaires :									
21.4 Autres									
Commentaires :									

Activités de niveau 3 – Soins liés à l'élimination intestinale ou urinaire							
22. Couche-culotte, cathéter et extraction manuelle des fécalomes – Utiliser des couches-culottes et un cathéter et extraire manuellement des fécalomes.							
a) La victime a-t-elle besoin d'un cathéter?						Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, la victime est-elle autonome?						Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
b) La victime a-t-elle besoin d'une extraction manuelle des fécalomes?						Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, la victime est-elle autonome?						Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
c) La victime a-t-elle besoin d'une couche-culotte?						Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, la victime est-elle autonome?						Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Section 2 – Besoins en matière de surveillance							
23. Surveillance – La victime a besoin d'une surveillance de base ou doit être surveillée par une personne spécialement formée en raison de problèmes comportementaux ou médicaux qui ne sont pas couverts dans la section 1. Il peut s'agir, par exemple, d'une surveillance à la maison pendant la journée ou pendant les heures de sommeil. La victime ne peut être laissée seule. Veuillez inscrire et justifier les heures de surveillance nécessaires par jour.							
Sans objet	1	2	3	4	5	6	7
23.1 Surveillance						Autonome <input type="checkbox"/>	
Commentaires : (Les frais de garde des enfants de la victime ne sont pas admissibles dans les activités liées aux soins personnels. Il faut en discuter séparément avec le gestionnaire de cas de la Société d'assurance publique du Manitoba.)							